

INFOREAU

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Séance du 11 avril 2015

PAGE 3

■ Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale :

Le vote du 10 mai 2015 à Réau

PAGE 9



■ L'entretien des espaces verts à Réau : PAGE 6



LE MOT DU MAIRE



ONT PARTICIPE A CE NUMERO

AUZET Alain, *Maire*

BA IDRISSE Farid,

Conseiller Municipal

BOEY Christian,

Conseiller Municipal

BONILLO Christelle,

Secrétaire de Mairie

DAVID Dominique,

Maire-Adjointe

MARTIAL Laurent,

Conseiller Municipal

PADUA Elisabeth,

Maire-Adjointe

PERCET Patricia,

Secrétaire Service

Communication

Les membres bénévoles du
Comité de Rédaction :

DAGUET Christiane

PERREAU Françoise

LE COMITE DE REDACTION DE



Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire des articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Le dimanche 10 Mai, vous avez à une quasi-unanimité rejeté le projet de schéma régional de coopération intercommunal (SRCI), visant à rattacher Sénart à une agglomération essonnoise de 330 000 habitants.

L'avis que vous avez exprimé nous conforte dans notre volonté de lutter contre ce projet incohérent et démesuré. Nous n'avons plus qu'à espérer, à présent, que notre mobilisation soit de nature à peser sur la décision du Préfet de Région.

Cette « épée de Damoclès » ne nous empêche pas de continuer notre action quotidienne, à votre service, pour l'amélioration de notre commune.

C'est ainsi que le conseil municipal a voté le budget 2015, en maintenant un niveau de dépenses raisonnables. L'exercice devient de plus en plus compliqué pour les communes, en proie à des réductions de subventions et au transfert de charges nouvelles, de la part de l'Etat.

Quelques travaux majeurs ont été inscrits à ce budget, comme l'éclairage de la liaison douce, la réalisation d'un parking provisoire impasse de la Forge sur une propriété acquise par la commune, la réalisation d'un parking rue de la carrière sur une propriété appartenant à la commune, ou encore l'aménagement du local infirmier dans l'ancienne école. D'autres travaux interviendront durant l'automne.

En matière d'urbanisme, les travaux d'aménagement du lotissement de NEXITY sur le golf ont commencé, et la société FRANCE PIERRE va obtenir son permis de construire pour le programme de 121 logements dans le centre du bourg. Un bureau de vente a été installé à l'entrée de la commune.

La municipalité s'est prononcée favorablement au projet d'entrepôt de la SCADIF dans le parc d'activités de l'A5. Cet entrepôt sera d'une hauteur conséquente (34 mètres), ce qui a longtemps fait hésiter les élus. Mais à une époque où l'emploi et les finances se font de plus en plus rares, il aurait été déraisonnable de ne pas accepter cette installation.

Dans un autre registre, le Conseil Municipal de Jeunes s'est réuni à plusieurs reprises, et commence à « plancher » sur différents sujets.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer un très bel été 2015 !

Alain AUZET

Maire de Réau

LA VIE À RÉAU

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis la mi-Avril, Réau a son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les jeunes élus se sont réunis le 11 avril 2015 à la salle du conseil de la Mairie pour comprendre le rôle éducatif du CMJ, qui constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la démocratie. Il apporte aux enfants et aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux de la Mairie.

En outre, le CMJ favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus. De par les propositions des jeunes émises au sein du conseil, le CMJ permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse.

Lors de cette réunion encadrée par le Maire et quatre élus, les jeunes conseillers ont signé la charte du règlement intérieur et ont voté pour désigner le jeune maire et les deux adjoints. C'est ainsi que Rania BA IDRISSE a été élue Maire des jeunes, Sarah MATILI et Paul-Joseph YAMBEN Maires-Adjoints.

Vous trouverez ci-dessous la liste des noms des élus du Conseil Municipal des Jeunes :

Inès BA IDRISSE	Virginie PADUA
Rania BA IDRISSE	Rayane R'KIKI
Enzo FULMAR	Adam SLIMANI
Lucille GARNOT	Tristan VALTON
Maëva LEGER	Emilie YAMBEN
Sarah MATILI	Paul-Joseph YAMBEN



LA VIE À RÉAU

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vendredi 8 Mai, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est tenue devant le monument aux morts.

70 ans après la fin des combats, ce sont des enfants de la commune qui sont venus rendre hommage aux « enfants de Réau morts pour la France ».

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) réalisait ainsi sa première sortie officielle à cette occasion et Rania BA IDRIS, Jeune Maire, a lu un texte rédigé par les membres du CMJ, avant d'accompagner Alain AUZET, Maire de Réau et Olivier FAURE, Député, pour les traditionnels dépôts de gerbes au pied du monument.



TROPHÉE COMMERCE 2015

La Chambre de Commerce et d'Industrie a remis le 13 avril 2015 ses 11èmes Trophées du Commerce, des Services et du Tourisme.

Harmony DELHAYE, des Macarons de Réau, a reçu le Trophée « Coup de cœur, développement d'activité ».

Une affaire familiale sur 3 générations qui se poursuit et se développe avec l'accueil de groupes, la labellisation « Saveurs Ile de France », la collaboration avec des producteurs franciliens (coquelicot de Nemours, Menthe poivrée de Milly..) Produits distribués à la Grande Epicerie de Paris, collaboration avec un MOF (Meilleur Ouvrier de France) pour créer la Macglace. Vente en ligne et « macaron drive » depuis 2015.

La base du produit est traditionnelle mais les recettes, les modes de commercialisation, les partenariats, les animations sont modernes avec une recherche permanente d'amélioration et de développement autour d'un accueil chaleureux !



LA VIE À RÉAU

MARATHON DE SÉNART

Le 1er Mai 2015 s'est déroulée la 16^{ème} édition du Marathon de Sénart.

Pas moins de 1 090 coureurs ont pris le départ des **42 km 195**, parmi lesquels 2 Réaltais : Mr BIANAY et Mr RICHARD. Ils ont respectivement réalisé 3h16 et 4h11 malgré la pluie et le froid. L'éthiopienne Zenash GEZMU en 2 h 46 min 39 s (qui s'impose pour la seconde année consécutive) et Freddy GUIMARD, chez les hommes en 2h 22 min 12 s, remportent l'épreuve.



De gauche à droite : Mr HUITOREL, Mr RICHARD et Mr BIANAY

La 2^{ème} course de ce 1^{er} mai fut celle du **10 km**, où 1 814 participants ont foulé le bitume. A noter la participation de Mr HUITOREL qui a couru la distance en 57mn. Clémentine ARCHINARD en 37 min 34 s et Romain SAVOYEN en 31min 50 s remportent la course cette année.

Un grand bravo à tous ces athlètes et aux bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation.

Préparez-vous, la 17^{ème} édition arrive dans moins d'un an !



L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS À RÉAU

Dès le 1er Mai 2016, la loi interdira l'usage des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, etc.) dans les espaces verts publics, promenades et forêts. Cette restriction ne concerne pas les cimetières et les terrains de sport.

Pourquoi interdire leur utilisation?

Des études scientifiques et notamment celles de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) évoquent la dangerosité de ces produits pour la santé des hommes et pour l'écosystème.

Le choix de la municipalité de Réau...

Tout comme 40 % des communes françaises, Réau n'a pas attendu l'entrée en vigueur de cette loi pour ne plus utiliser d'herbicides dans les lieux publics. Depuis 2 ans, Alain Auzet a souhaité limiter l'utilisation des produits chimiques pour entretenir les espaces verts. Ainsi, le personnel communal, en charge des espaces verts, n'utilise plus de produits phytosanitaires pour éliminer les dites « mauvaises herbes » des espaces publics de la commune y compris sur le terrain de football.

Les techniques employées sont le désherbage manuel ou mécanique. Cette méthode, certes écologique, est particulièrement consommatrice de temps car le personnel doit désherber tous les jours afin d'entretenir les espaces publics.



Pour réduire la prolifération des plantes adventices, certains espaces sont ou seront engazonnés.

Les lieux les plus problématiques, comme certains trottoirs, sont peu à peu goudronnés mais cette mesure est longue et coûteuse. Ainsi, si chacun enlevait les quelques plantes poussant entre le trottoir et son mur de maison ou sa clôture, la pénibilité du désherbage pourrait être moins importante pour le personnel.

Il est possible de lutter contre les plantes non désirées en adoptant :

- **Un désherbage manuel** comme le sarclage, le binage, l'arrachage : cette méthode contraignante est probante sur de petits espaces ;
- **Un désherbage thermique** dans les espaces dégagés comme les allées : cette technique est particulièrement efficace sur des plantes jeunes et sensibles ;
- **Le paillage**: recouvrir le sol avec des copeaux de bois, par exemple, empêche les adventices de se développer en les privant de lumière et permet en outre de limiter l'arrosage. Cette technique est adaptée aux potagers, massifs, arbustes.
- **Le désherbage « maison »**: comme l'eau bouillante de la cuisson des légumes semble faire ses preuves ! En revanche, l'usage du vinaigre blanc n'est pas avéré mais surtout détruirait les micro-organismes du sol...

La Maison de l'environnement de Sénart, située à Vert Saint Denis, est un service de l'agglomération de Sénart ouvert à tous et qui propose aux habitants des ateliers et expositions thématiques, un centre de ressources, un parc animalier et un espace de démonstrations de jardinage écologique. N'hésitez pas à vous y rendre ou à les contacter pour toutes vos questions écologiques ou environnementales.

TRAVAUX

LE CABINET INFIRMIER

Les travaux d'aménagement du cabinet infirmier ont débuté au début du mois de Mai et se terminent au moment où vous lisez ces pages.

Ils permettront aux deux infirmières locales, Mesdames MARQUES et BONTEMPI, d'exercer leur métier dans de très bonnes conditions.

Les travaux portent sur l'aménagement de la classe de CM2 de l'ancienne école en deux cabinets médicaux reliés par une salle d'attente commune.

Les nouvelles installations ont fait l'objet d'une mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de travaux de plaquage, d'électricité, de plomberie et de peinture.



LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Sur l'emprise d'une partie du golf :

La société NEXITY réalise les travaux d'aménagement d'un lotissement de 15 parcelles. Ces travaux doivent durer environ 4 mois, après quoi les futurs propriétaires (tous les lots sont vendus) pourront commencer les constructions de leurs maisons.



Impasse de la Forge :

A la demande de la Mairie, la communauté d'agglomération de Sénart réalisera au début de l'été des travaux sur le réseau d'eau potable de l'impasse.

A Ourdy :

Une table de ping-pong et un banc supplémentaire seront installés sur l'espace vert central de la partie récente du Hameau d'Ourdy.

A Villaroche :

La commune a demandé au SDESM (Syndicat d'électrification de Seine-et-Marne) de réaliser un avant-projet sommaire en vue de l'enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public et télécommunication du hameau. Ces travaux devraient être menés sur deux années (fin 2016/début 2017).

A différents points de la commune :

Des distributeurs de sacs pour déjections canines vont être installés.

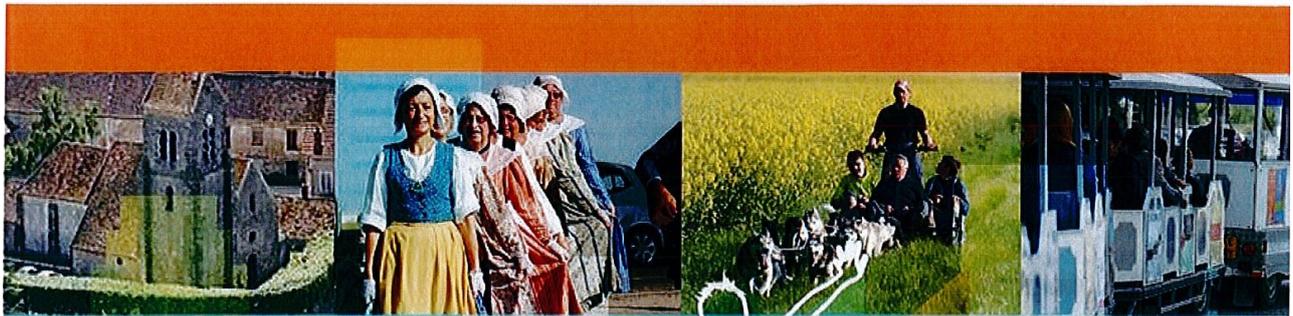
AGENDAS

REAU vous donne rendez-vous...

SAM. 19 & DIM. 20 SEPTEMBRE 2015

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le patrimoine du 21^e siècle, une histoire d'avenir



REAU

Eglise
Marché
Vide-Grenier
Musée Safran

2 trains
touristiques
1 calèche

**NOUVEAU !
1 school bus**

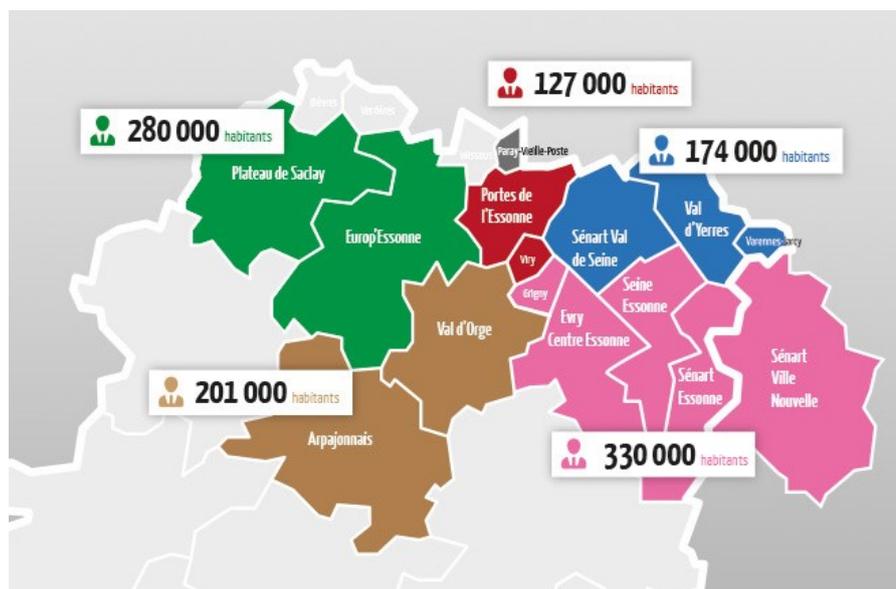


LE CHIFFRE DU MOIS

98,72%

des Réaltaises et Réaltais qui ont voté le dimanche 10 mai se sont prononcés « contre » le schéma d'intercommunalité regroupant les agglomérations d'Evry, de Corbeil-Essonnes, de Sénart, le SAN de Sénart en Essonne et la ville de Grigny.

Avec des scores semblables à Combs-la-Ville et à Cesson, et une unanimité des élus locaux contre ce schéma, c'est un avertissement fort adressé aux instigateurs de ce projet.



LE CARNET DE RÉAU

MANDIN Océane	20/04/2015	Parc du Plessis Picard
DA CRUZ Maryna	20/04/2015	Parc du Plessis Picard
DA CRUZ Maëlys	20/04/2015	Parc du Plessis Picard
DA COSTA Tony	02/05/2015	Villaroche
RIGNAULT Antoine	26/05/2015	Bourg



LA VIE À L'ÉCOLE

QUELQUES CHANGEMENTS À L'ÉCOLE

Nouvelle organisation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Après une année de mise en place des NAP, une nouvelle organisation entrera en vigueur à compter de septembre 2015.

Actuellement les NAP s'organisent autour de 2 fois 1h30 les lundis et vendredis après midi.

Afin de rendre ces activités accessibles à tous les enfants (et en particulier à ceux qui suivent les APC – Activités Pédagogiques Complémentaires) les NAP se dérouleront dorénavant les vendredis après midi de 13h30 à 16h30.

Nouveaux horaires de l'École de la Colombe

Afin d'organiser au mieux tous les temps d'activités des enfants (cours, NAP et APC), de nouveaux horaires d'école seront appliqués à compter de la rentrée de septembre 2015.

Ce sont les horaires du matin qui changent.

	Anciens horaires		Nouveaux horaires
<i>Ouverture des portes de l'école</i>	8h30		8h20
<i>Début des cours</i>	8h45		8h30
<i>Fin des cours du matin</i>	11h45		11h30
<i>Reprise des cours</i>	13h30		13h30
<i>Fin des cours</i>	16h30		16h30

} (Pas de changement)

Des repas BIO à la cantine

L'équilibre et la qualité des repas des enfants déjeunant à la cantine de l'école de la Colombe est une préoccupation constante de la Commune.

Certains parents d'élèves nous ont également exprimé le désir de plus de BIO dans les repas servis à la cantine.

Depuis mars 2015, les enfants peuvent profiter de deux repas BIO par semaine.

Cette nouveauté a été prise en charge par commune et sans surcoût pour les familles.



LA VIE À L'ÉCOLE

QUELQUES CHANGEMENTS À L'ÉCOLE

Fermeture de classe à la rentrée 2015

Après une rentrée scolaire 2014-2015 avec un nombre d'enfants scolarisés à l'école de la Colombe en baisse et des prévisions 2015-2016 également en diminution, l'inspection académique a décidé de la fermeture d'une classe à compter de septembre 2015.

Cette décision est irrévocable mais elle n'est pas figée pour les années à venir.

Avant chaque nouvelle rentrée scolaire, les effectifs d'élèves seront étudiés par l'inspection.

Changement de prestataire en charge des NAP et de l'accueil de loisirs

La FOCEL est l'association en charge actuellement de la gestion des TAP et de l'accueil de loisirs.

Pour la prochaine rentrée scolaire, ce gestionnaire ne sera plus en mesure d'assurer ses fonctions.

La commune a donc procédé à la recherche d'un nouveau prestataire.

C'est l'UFCV qui a été retenue.

Concernant les enfants et les parents, il n'y aura aucun changement quant à l'organisation actuelle, les mêmes dispositions et règles sont maintenues.

La participation financière des familles à l'accueil de loisirs est inchangée.

La participation aux NAP reste gratuite pour les familles.

REMISE DES LIVRES



Le jeudi 18 juin 2015, à 15 h 00, Monsieur AUZET, Maire de Réau, et Madame PADUA, Maire-Adjointe en charge des Affaires Scolaires, ont remis, comme chaque année, des livres aux enfants de CM2.

Un goûter a ensuite été offert par la Commune à tous les enfants de l'école pour clôturer cette année scolaire 2014-2015.

QUOI DE NEUF À SÉNART ?

ASSOCIATION « LE TEMPS DES PARENTS »

REAAP de Sénart (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Etre parents est une aventure à la fois merveilleuse et difficile !

Vous êtes futurs parents, parents, beaux-parents et grands-parents...

Ne restez pas seuls avec vos questions, vos difficultés pour éduquer vos enfants.

Nos ACTIONS pour et avec les parents :

L'association vous accueille, vous écoute lors de rencontres, de soirées débats, de groupes d'échanges, de rencontres individuelles... en partageant les expériences, en se questionnant ensemble, vous trouverez peut-être un bout de solution.

Nouveau sur le site internet www.letempsdesparents.fr , un onglet « répertoire » qui liste les organismes (institutions, centres sociaux, associations...) et les actions (accueil, écoute, groupe de paroles, orientation, ateliers divers...) qui accompagnent les parents dans leur délicate, mais combien passionnante, mission d'éduquer leur(s) enfant(s).

L'anonymat et la confidentialité sont garantis

34 rue du Colombier, 77127 LIEUSAIN

Tél : 01 64 88 42 49 & 06 47 02 49 86

Asso.letempsdesparents@orange.fr www.letempsdesparents.fr



ALTERNATIBA SÉNART 77

Dimanche 11 octobre 2015 à Savigny Le Temple — Village des alternatives au changement climatique

Face au changement climatique : 77% des Français se déclarent inquiets, 30% ressentent le besoin d'une mobilisation.. Et vous ?

La société civile se mobilise ...

Pour présenter au plus grand nombre la diversité des alternatives possibles mises en œuvre par les citoyens, les associations, les entreprises,... et montrer que leur généralisation nous permettrait de mieux vivre.

... et propose à Sénart un rendez-vous joyeux et festif,

Alternatiba, c'est une fête avec des spectacles de rue, des concerts, des animations, c'est un rendez vous familial, ...mais aussi une université populaire : des forums, des partages de savoirs, des conférences,...

parce que le changement climatique nous concerne tous !

Quel que soit votre niveau de connaissance du sujet, venez **donner un peu de votre temps** pour, ensemble, partager et construire dans une ambiance conviviale.

Pour recevoir des informations, dès maintenant, inscrivez-vous sur le site d'Alternatiba Sénart 77 : <http://www.alternatibasenart77.eu>, rubrique « Participer au projet ! ».

Climat : moi, citoyen, je peux agir !



FINANCES

Comme chaque année, le conseil municipal a voté le compte administratif 2014 (bilan financier de la commune) et le budget prévisionnel 2015. L'organisation de plusieurs commissions finances a permis de préparer ce budget, mais des arbitrages ont été nécessaires pour prioriser certains travaux et rester dans l'enveloppe budgétaire prévue pour les investissements.

2014 a vu la réalisation de nouveaux services et équipements (les travaux d'assainissement collectif sur Villaroche, la création du centre de loisirs ...) et l'équipe municipale souhaite poursuivre ses efforts dans ce domaine :

- Réalisation d'un parking rue de la Carrière
- Aménagement d'une classe de l'ancienne école pour l'installation d'une activité médicale
- Eclairage de la liaison douce entre Réau et Ourdy
- Divers aménagements destinés à améliorer la qualité de vie sur notre commune.

La construction de logements et l'arrivée de nouveaux habitants vont permettre à Réau de se développer dans les prochaines années ; mais la réalisation de ces projets, nécessite des travaux et des études particulières, notamment pour les voiries et l'agrandissement de notre école. Ces études et les baisses des dotations de l'état, ont contraint la municipalité à voter une légère augmentation des taux d'imposition pour cette année. Consciente des difficultés que cela peut entraîner pour certains de nos concitoyens, l'équipe municipale s'engage à ramener le poids global de la fiscalité pour les ménages à son niveau du début de mandature, dès que les premières recettes afférentes au parc de l'A5 seront effectives.

	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	6,90%	7,70%
Taxe sur le foncier bâti	12,50%	13,30%
Taxe sur le foncier non bâti	34,20%	35,00%



Le budget communal : comment ça marche ?

Le budget se compose de 2 parties

Une partie fonctionnement qui permet de réaliser les dépenses concernant les services (charge de personnel, d'entretien, subventions aux associations...)

Une partie investissement qui permet de réaliser les dépenses concernant les travaux d'aménagement, d'acquisitions de biens. Les travaux d'entretien, quant à eux, sont financés sur la partie fonctionnement.

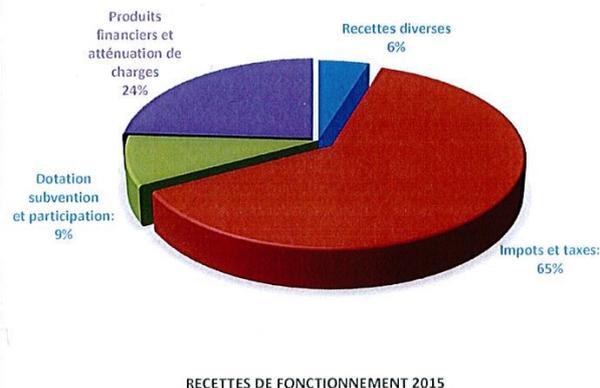
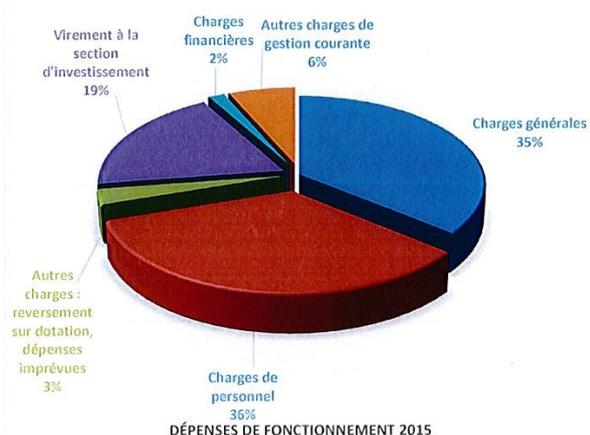
Les recettes proviennent principalement des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'état et de la Communauté d'Agglomération de Sénart.

Pour ce qui concerne la commune de Réau, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées ; elles représentent 54.84 % du budget global. Pour information les charges de personnel représentent quant à elles 23.95 % du budget global.

FINANCES

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015

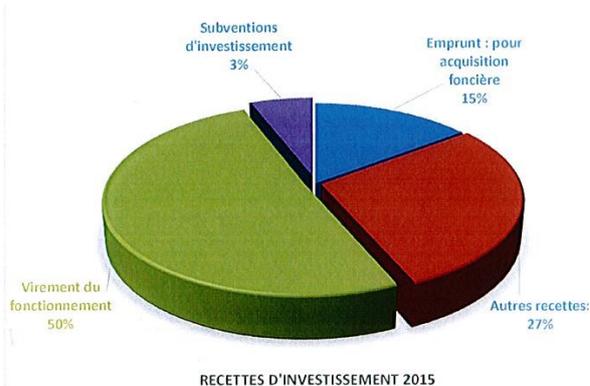
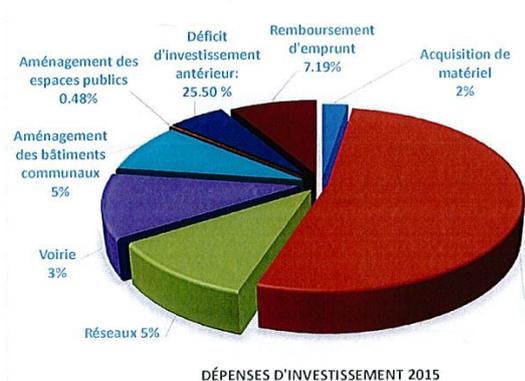
<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
Charges générales : frais d'entretien et de gestion des locaux, des espaces publics et du matériel, achat de fournitures administratives, scolaires, frais de transport, assurance, fêtes et cérémonies	516 022,20 €	Recettes diverses : location de salle, droit d'occupation du domaine public, recettes des services périscolaires	68 400,00 €
Charges de personnel : salaires, cotisations retraite, assurance	488 532,52 €	Impôts et taxes : habitation, foncière sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'intercommunalité	896 331,00 €
Autres charges : reversement sur dotation, dépenses imprévues	40 041,00 €	Dotation subvention et participation : dotation globale de fonctionnement de l'état, compensations fiscales, subventions	127 117,00 €
Virement à la section d'investissement	275 500,00 €	Produits financiers et atténuation de charges	344 069,72 €
Charges financières : intérêt d'emprunt, provisions	22 250,00 €		
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions aux associations, CCAS, redevance spéciale pour collecte des ordures ménagères	93 572,00 €		
TOTAL GLOBAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 435 917,72 €	TOTAL GLOBAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 435 917,72 €



FINANCES

SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Acquisition de matériel : Technique (tondeuse, débroussailluse, Acquisition de panneaux de signalisation) informatique (logiciels, mobilier), mobilier : ancienne cantine, centre de loisirs, Groupe scolaire : équipement bibliothèque)	18 251,00 €	Emprunt : pour acquisition foncière	80 000,00 €
Acquisitions foncières : Hameau de Villaroche (pour assainissement et aménagement espaces verts), propriété impasse de la forge, terrain APRR pour service technique	388 743,00 €	Autres recettes : Remboursement TVA, taxes d'urbanisme	156 238,17 €
Réseaux : installation de candélabres sur la liaison douce + extension du réseau électrique rue Sarazin	81 348,00 €	Virement du fonctionnement	275 500,00 €
Voirie : Aménagement trottoirs rue des bergers, aménagement d'un parking rue de la carrière, réalisation d'un avaloir rue d'ourdy, réalisation de trottoirs impasse de la Grange aux Dimes, réalisation de coussins berlinois hameau d'ourdy, réalisation d'un trottoir au plessis picard	83 988,00 €	Subventions d'investissement : réserve parlementaire, participations SDESM	31 704,00 €
Aménagement, Agencement, Equipement des bâtiments communaux : Restauration de l'Eglise, Groupe scolaire, Aménagement ancienne classe pour implantation activité médicale	64 675,00 €	Produits des cessions d'immobilisations	21 000,00 €
Aménagement des espaces publics : fleurissement entrée de ville nord	1 006,00 €	Excédent d'investissement reporté	175068,83
Etudes : extension du groupe scolaire et ZAC des Prés Neufs concertation	39 366,00 €		
Remboursement d'emprunt	62 134,00 €		
TOTAL GLOBAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	739 511,00 €	TOTAL GLOBAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	739 511,00 €



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Association Loi 1901, le Comité des Fêtes de Réau a été créé en 1979 puis réactualisé en 1991. Il est chargé des Festivités de la localité en vue du rapprochement des habitants et des différentes générations.

Nous nous efforçons chaque année de maintenir et développer les manifestations traditionnelles (arbre de Noël, repas spectacle de la fête communale, feu d'artifice, Beaujolais nouveau....).

Pour la réussite de nos projets, nous avons besoin de bénévoles et nouveaux membres.

Vous avez de 18 à 110 ans ? Vous avez quelques heures libres par an ? Vous avez des idées ? Vous voulez participer à la vie de Réau...

Venez nous rejoindre !!

Pour nous joindre :

- **par mail** : comitedesfetes.reau77@yahoo.fr

- **par téléphone** : **01.60.60.38.51** (répondeur de Mr DECK, Président, laissez vos noms et coordonnées, nous vous rappellerons)

- **par courrier** : **Mairie de Réau—2 rue de la Croix des Anges—77550 RÉAU**

Nous vous attendons tous très nombreux à la kermesse, au repas « Cabaret » et au feu d'artifice le 27 Juin 2015.

Vous souhaitant d'excellentes vacances d'été avec plein de soleil tant sur la peau que dans le cœur !

Le bureau (Mr DECK, Mme VALTON et Mme DECK)

LA CHASSE AU TRÉSOR

C'est le 12 Avril 2015 qu'une quarantaine de petits pirates, filles et garçons, ont appareillé sur l'île du crâne percé afin d'aider le Capitaine Réau le Rouge .

C'est dans la joie, les cris et les rires, sous un grand soleil, qu'ils ont cherché les indices, résolu les énigmes et enfin trouvé les 4 clés perdues du coffre au trésor.

Une fois le coffre ouvert, le Capitaine Réau le Rouge a partagé son trésor, comme promis : un sachet de confiseries et un diplôme pour chaque petit pirate !

L'après-midi s'est terminée autour d'un grand goûter....

Le Comité des Fêtes remercie tous les enfants et les parents présents qui ont contribué à la réussite de cette journée.



LA VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE DES VOISINS

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'association Réalaise STOP a organisé le 30 mai, la fête des voisins à Ourdy.

Cette manifestation a tenu toutes ses promesses. Le but recherché :

- renforcer les liens de proximité ;
- créer une solidarité entre voisins ;
- développer un sentiment d'appartenance à un même quartier ;
- Se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement.

« La coulée verte » fut le théâtre des réjouissances dès le début d'après-midi. Nombre d'enfants, de jeunes et moins jeunes sont venus se déridier, échanger autour d'un verre, se sustenter de mets succulents, et gigoter sur des sons musicaux. La soirée fut un réel succès, vivement la prochaine !



TOURNOI DE PÉTANQUE

Sous l'initiative de l'Association Réalaise STOP, nombre de réalais se sont réunis le 6 juin pour le 2^{ème} tournoi de Pétanque.

En effet, pas moins de sept doublettes ont pu échanger quelques lancés de boules dans un excellent état d'esprit et sous un soleil resplendissant. Petits comme grands ont pu s'adonner à leur moment. Ce tournoi a vu la victoire non sans mal de la paire : Alain Auzet – Laurent Martial.

Une journée qui fut un grand succès et qui ne demande qu'à être renouvelée pour le plaisir des pétanquistes.

LA GALERIE DES PORTRAITS

Christian Boey Conseiller municipal Délégué

Né à Paris en 1947, il a vécu la plupart du temps à Melun et il a rejoint Réau en 1982.

Il a commencé à travailler jeune, à l'âge de 17 ans.

En 1989, il devient élu à Réau pour la première fois, suite à un concours de circonstances. Il manquait une personne pour compléter une liste et on lui proposa de la rejoindre, il le restera pendant 6 ans, il sera contraint d'arrêter car ça devenait difficile pour lui de concilier le travail, la vie familiale et son poste de conseiller municipal.

Il a été également Président de Réau Sport Loisirs et Vice-Président du Comité des Fêtes pendant 5 ans. Il a participé à la mise en place de la première brocante de Réau et au premier feu d'artifice.

En 2008, il s'est présenté aux élections car il aime donner de son temps aux autres et il tient à faire évoluer sa commune. Il a ainsi été élu.

Retraité depuis et disposant de plus de temps, il rejoint l'actuel conseil municipal en 2014, enrichi par une expérience acquise de ses précédentes mandatures, il s'intègre dans plusieurs commissions.

En Mairie, il est membre de la commission d'appel d'offres, de la commission d'urbanisme et de la commission travaux .

Il participe en tant que membre honoraire à la commission scolaire et assiste au conseil d'école.

Il est représentant de la commune au Syndicat Intercommunal d'Electrification de Seine-et-Marne et au syndicat du SICTOM (Ordures Ménagères)

Il a la fonction de suppléant au SMITOM. Il participe au groupe du travail sur les dépôts sauvages.

Et en tant que délégué, il est membre du SDIS (commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement de Melun)

Au niveau de la commune, Mr Boey est très actif et il est souvent volontaire à participer aux différentes manifestations culturelles ou associatives du village (journées du patrimoine, Marathon du 1^{er} Mai et autres).

Il est aussi le Président du jury des maisons fleuries et des potagers. Chaque année, il prépare et organise ce concours pour désigner un lauréat en ornement floral des maisons de la commune.

Bref Portrait



Marié

4 enfants

Retraité

Il est déterminé, fonceur et souvent volontaire .

Il aime la chanson française (Johnny Hallyday, Claude François et d'autres)

Pour Réau

Il réitère sa devise de toujours : « il faut se battre pour que Réau garde son aspect de petit village rural et ce malgré l'invasion urbaine et l'entourage des grandes villes »

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors de la séance du 30 mars 2015, le Conseil Municipal :

- a rejeté la modification du PLU nécessaire à la réalisation du projet SCADIF (sur le projet de la ZAC A5)
- a délibéré sur le choix du bureau d'études missionné pour animer les ateliers de travail avec la population, dans le cadre de la concertation de la ZAC logements des « Prés Neufs »

Lors de la séance du 13 avril 2015, le Conseil Municipal :

- a approuvé le compte de gestion 2014
- a approuvé le compte administratif 2014
- a voté le taux des 3 taxes 2015 (taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti, taxe d'habitation)
- a délibéré sur les subventions à verser aux associations en 2015
- a voté le budget primitif 2015
- a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société France PIERRE et la Préfecture de Seine-et-Marne (Il s'agit d'une convention définissant la participation du promoteur pour le financement des équipements public rendus nécessaires par la réalisation du projet de la Ferme des Saint-Pères)

Lors de la séance du 18 Mai 2015, le Conseil Municipal :

- a approuvé les règlements intérieurs des services « péri » et « post » scolaires (cantine, garderie, étude)
- a délibéré sur les dérogations scolaires
- a approuvé les tarifs des services « péri » et « post » scolaires (cantine, garderie, étude) et du centre de loisirs
- a accordé une dérogation au repos dominical à la société AIRCELLE (filiale de Safran)

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mai-

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 20 heures.

- Lundi 14 septembre 2015
- Lundi 9 novembre 2015



QUELQUES RAPPELS

Conteneurs et encombrants

Afin de faciliter l'accès à vos boîtes aux lettres, vous devez éviter de déposer vos conteneurs devant celles-ci.

Les encombrants qui sont ramassés le mardi doivent être déposés devant vos habitations le lundi soir et non le week-end précédent, pour des raisons esthétiques et de sécurité.



Respect du code de la route:

Pour la sécurité des enfants et des habitants de notre village, nous devons tous respecter la limitation de vitesse ainsi que la signalisation.



Nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur intensité, leur durée ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7 heures à 20 heures les jours ouvrés,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les engins motorisés non homologués (mini motos et certains quads) sont interdits sur la voie publique. De la même façon, tout engin motorisé est interdit sur les espaces verts accessibles au public.

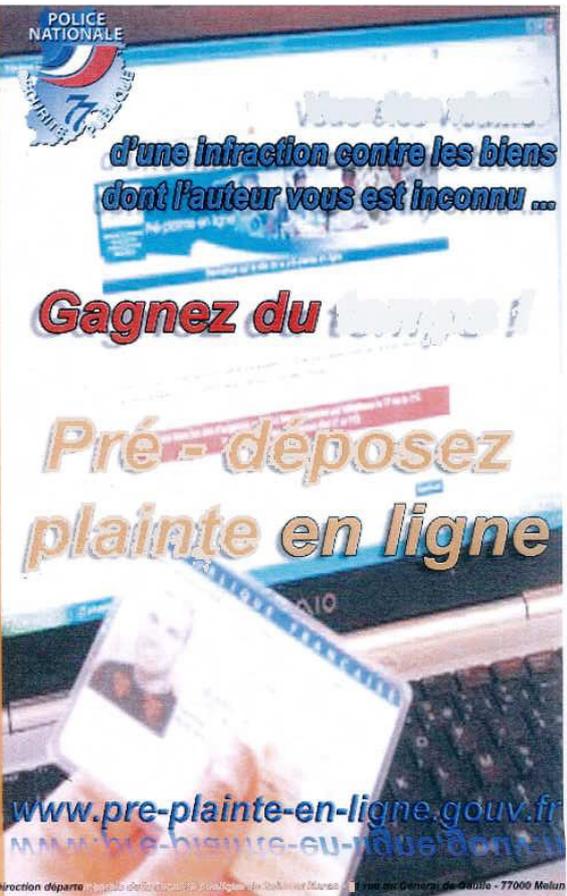
Les infractions aux présentes dispositions sont constatées par les officiers de la police judiciaire, les agents de police judiciaire, les agents appartenant aux services de l'Etat chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie, de l'équipement, de la santé et de la jeunesse et des sports, les agents des communes agréés et assermentés.

Elles pourront être sanctionnées par des contraventions de 1^{ère} classe ou de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

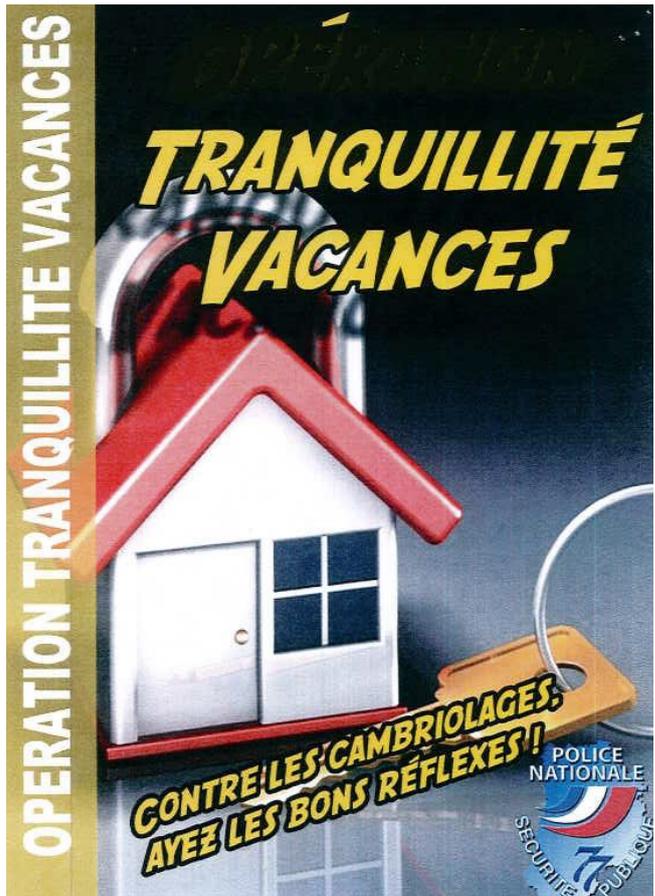
Le respect de ces quelques notions élémentaires est essentiel à une bonne entente entre voisins.

RÉAU PRATIQUE

Pré Plainte en Ligne



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES





L'association « Un bouchon : une espérance » est une association qui collecte tous les bouchons et couvercles en plastique et en liège.

Les bouchons, une fois collectés, sont triés puis vendus pour être recyclés. Le produit de la vente est reversé dans son intégralité en faveur des personnes en situation de handicap.

♦ *Quelques chiffres importants :*

- 40 bénévoles
- 250 villes participantes
- 14 départements
- 100 tonnes collectées par année
- 600 points de collecte
- 35 aides annuelles
- 14 structures de personnes handicapées aident au tri
- 47900 kms parcourus pour le ramassage
- 15159 heures de bénévolat

Soyez nombreux à déposer vos bouchons en Mairie !!

Contactez Mr Jacques HERY au 06.73.31.89.03 ou 01.60.60.99.60

<http://bouchon-espérance.fr>

Unbouchon.uneesperance@sfr.fr

RÉAU PRATIQUE

POUR L'ÉTÉ, LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE CHANGENT

Horaires d'ouverture au public : du 6 juillet 2015 au 28 août 2015

Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée

Vendredi après-midi.

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr
Site : reau.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE UN SAMEDI MATIN PAR MOIS DE 9h00 A 12h00 :
Samedi 5 septembre 2015 et Samedi 10 octobre 2015

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan canicule est activé du 1er juin au 31 août.

La loi du 30 juin 2004 confie au Maire le soin de recenser les personnes âgées ainsi que les personnes handicapées, isolées à leur domicile, afin de disposer, en cas de canicule et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des Réaltais susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invité à vous faire recenser auprès du C.C.A.S.. Cette démarche peut également être accomplie par une personne de votre entourage.

Un numéro d'information « Canicule Info Service » est disponible du lundi au samedi de 8 h à 20 h au :

0.800.06.66.66

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gov.fr/canicule • www.meteo.fr



Dates à retenir



Samedi 27 juin 2015

- ◆ *Fête communale : kermesse, soirée cabaret et feu d'artifice*
- ◆ *Forum des Associations*

A la salle des fêtes

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2015

- ◆ *Journées du Patrimoine*
-

Ouverture de la Mairie

le samedi de 9 h à 12 h

Samedi 5 septembre 2015

Samedi 10 octobre 2015

INFO REAU N°31

Juin 2015

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC
à 500 exemplaires



Dépôt légal : 1er trimestre 2011